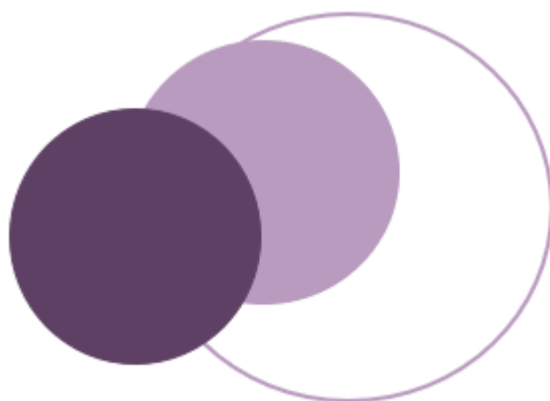


**Novembre 2018**

**LES TENDANCES FINANCIÈRES  
DES DÉPARTEMENTS  
EN 2017**



L'ensemble des données nominatives utilisées pour la réalisation de ce document sont disponibles sur la plateforme Data-FSL accessible via ce lien : <https://data.cabinet-fsl.fr>. Vous y trouverez les principales données budgétaires, comptables, fiscales et socio-économiques des plus grandes collectivités locales françaises.

## Méthodologie

Cette publication présente les tendances issues des comptes administratifs 2017 des départements.

Elle y décrypte les principales tendances financières 2017, apporte un éclairage sur l'action sociale départementale et fournit des indicateurs moyens de référence sur les budgets départementaux.

Les données présentées portent sur les budgets principaux des 99 départements.

Les opérations de gestion active de la dette ont été neutralisées des tableaux présentés.

## DES ÉQUILIBRES FINANCIERS FRAGILISÉS EN 2017

	2016	2017	Evolution		2017
	en M€	en M€	15-16	16-17	en €/hab
Recettes courantes de fonctionnement (1)	68 394	68 522	+2,1%	+0,2%	1 063
Dépenses courantes de fonctionnement (2)	60 249	60 368	+0,6%	+0,2%	937
<b>Epargne de gestion (3)</b>	<b>8 145</b>	<b>8 154</b>	<b>+14,4%</b>	<b>+0,1%</b>	127
Produits financiers	63	69	-19,3%	+10,6%	1
Charges financières	840	806	-6,4%	-4,0%	13
<b>Solde des opérations financières (4)</b>	<b>-777</b>	<b>-736</b>	<b>-5,2%</b>	<b>-5,2%</b>	-11
Produits exceptionnels	766	631	+55,9%	-17,7%	10
Charges exceptionnelles	97	175	-31,0%	+79,5%	3
<b>Solde des opérations exceptionnelles (5)</b>	<b>669</b>	<b>456</b>	<b>+90,8%</b>	<b>-31,8%</b>	7
Recettes de fonctionnement	69 223	69 222	+2,4%	-0,0%	1 074
Dépenses de fonctionnement	61 186	61 348	+0,4%	+0,3%	952
<b>Epargne brute (6)=(3)+(4)+(5)</b>	<b>8 037</b>	<b>7 874</b>	<b>+20,8%</b>	<b>-2,0%</b>	122
Taux d'épargne brute	11,6%	11,4%	-	-	-
Remboursement du capital de la dette (7)	3 168	3 302	+6,8%	+4,2%	51
<b>Epargne nette (8)=(6)-(7)</b>	<b>4 869</b>	<b>4 572</b>	<b>+32,1%</b>	<b>-6,1%</b>	71
Taux d'épargne nette	7,0%	6,6%	-	-	-

En 2017, les **recettes courantes de fonctionnement** des départements s'élèvent à 68,5 milliards d'euros et connaissent une croissance limitée (+0,2%, après +2,1% en 2016), d'ampleur équivalente à celle de leurs **dépenses courantes de fonctionnement** (+0,6% en 2016) qui atteignent 60,4 milliards d'euros. Par conséquent, leur **épargne de gestion** se stabilise après avoir connu une nette augmentation en 2016 (+14,4%).

En parallèle, le **solde des opérations financières**, bien que déficitaire, se réduit en lien avec la poursuite du repli des charges financières (-4,0%, après -6,4% en 2016).

En revanche, le solde excédentaire **des opérations exceptionnelles** se dégrade entraînant de ce fait une baisse de leur **épargne brute** (-2,0%, après +20,8% en 2016).

L'épargne brute des départements devrait connaître un rebond en 2018, les anticipations budgétaires faisant état d'une hausse de +17,0%.

## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT RESTENT DYNAMIQUES EN 2017

	2016	2017	Evolution		2017
	en M€	en M€	15-16	16-17	en €/hab
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>69 223</b>	<b>69 222</b>	<b>+2,4%</b>	<b>-0,0%</b>	<b>1 074</b>
<b>Impôts et taxes</b>	<b>48 965</b>	<b>49 779</b>	<b>+4,6%</b>	<b>+1,7%</b>	<b>773</b>
dont taxe foncière sur les propriétés bâties	13 515	13 832	+7,0%	+2,3%	215
dont droits de mutation à titre onéreux	9 546	11 147	+8,2%	+16,8%	173
dont T.S.C.A	6 855	6 962	+2,2%	+1,6%	108
dont T.I.C.P.E	6 138	6 142	+0,3%	+0,1%	95
dont C.V.A.E	7 897	3 994	+1,3%	-49,4%	62
dont attribution de compensation C.V.A.E	0	2 462	-	-	38
dont F.N.G.I.R	1 126	1 126	+0,0%	+0,0%	17
dont frais de gestion T.F.P.B	860	890	+3,6%	+3,5%	14
dont autres impôts et taxes	3 027	3 223	+8,9%	+6,5%	50
<b>Dotations et participations</b>	<b>16 465</b>	<b>15 698</b>	<b>-4,3%</b>	<b>-4,7%</b>	<b>244</b>
dont dotation globale de fonctionnement	9 299	8 246	-9,9%	-11,3%	128
dont dotation versée au titre de l'APA	2 112	2 169	+21,8%	+2,7%	34
dont D.C.R.T.P	1 452	1 290	-0,0%	-11,1%	20
dont dotation versée au titre de la PCH	543	561	+0,6%	+3,5%	9
dont F.M.D.I	478	479	+0,1%	+0,3%	7
dont compensations fiscales	564	438	-2,0%	-22,2%	7
dont autres dotations et participations	2 018	2 514	-3,8%	+24,6%	39
<b>Autres recettes de fonctionnement</b>	<b>3 793</b>	<b>3 745</b>	<b>+6,4%</b>	<b>-1,3%</b>	<b>58</b>

En 2017, les **recettes de fonctionnement** des départements s'établissent à 69,2 milliards d'euros et restent stables par rapport à 2016 (+2,4% entre 2015 et 2016). Le transfert de la gestion des transports interurbains et scolaires vers les régions intervenu en début ou en cours d'exercice mais également le transfert de plusieurs compétences vers les métropoles (voirie, fonds de solidarité pour le logement, aide aux jeunes en difficultés...) explique en grande partie cette atonie des recettes.

Hors prise en compte des recettes de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises et des compensations financières liées au transfert de la compétence « transport », les recettes de fonctionnement progressent de +2,3% en 2017, dans la lignée de 2016 (+2,4%).

Principal poste de recettes, les **impôts et taxes** s'élevèrent à 49,8 milliards d'euros et représentent 72% des recettes de fonctionnement. Ce poste enregistre, à périmètre comparable, une hausse de +5,5% en 2017, plus soutenue qu'en 2016 (+4,6%). Cette accélération traduit le fort dynamisme des **droits de mutation à titre onéreux** (+16,8%), dans la continuité de l'année 2016 déjà très favorable en la matière (+8,2%). Après avoir progressé de +7,0% en 2016, la **taxe foncière sur les propriétés bâties** ralentit quant à elle en 2017 (+2,3%). Les départements ont en effet moins utilisé leur pouvoir de modulation de taux cette année (+0,7%, après +5,2% en 2016) alors que le dynamisme des bases d'imposition reste sensiblement le même (+1,7% en 2017 et +1,8% en 2016).

Les **dotations et participations** décroissent à nouveau en 2017 (-4,7%, après -4,3% en 2016), les départements continuant à participer au redressement des comptes publics : ils y contribuent en 2017, comme en 2016, à hauteur de 1,1 milliards d'euros, soit un recul de -11,3% de leur **dotation globale de fonctionnement** (-9,9% en 2016).

D'autre part, à compter de 2017, la **dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle** des départements est intégrée dans les variables d'ajustement et enregistrent à ce titre une baisse de 162 millions d'euros.

Dans le cadre du financement de leur compétence d'action sociale, les départements bénéficient d'aides directes de la **caisse nationale de solidarité pour l'autonomie**<sup>1</sup>. Ces concours atteignent 2,9 milliards d'euros en 2017 et progressent de +7,1%<sup>2</sup>, après +16,6% en 2016 dans le cadre de l'accompagnement de l'entrée en vigueur de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement.

Enfin, il est à noter que les **autres dotations et participations** sont en nette augmentation en 2017 (+24,6%), en particulier les participations reçues des régions en hausse de +331 millions d'euros.

<sup>1</sup> Ces aides participent au financement de l'APA, de la PCH, des maisons départementales des personnes handicapées et des conférences des financeurs issues de la loi portant adaptation de la société au vieillissement.

D'après les budgets primitifs, les recettes de fonctionnement des départements progresseraient de +1,1% en 2018, portées notamment par le dynamisme des droits de mutation à titre onéreux (+11,6%). L'évolution du produit de taxe foncière sur les propriétés bâties s'établirait légèrement au-dessus des 2% portée uniquement par l'accroissement des bases, les taux ayant été globalement maintenus.

## ACCÉLÉRATION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2017

	2016 en M€	2017 en M€	Evolution		2017 en €/hab
			15-16	16-17	
Dépenses de fonctionnement	61 186	61 348	+0,4%	+0,3%	952
Dépenses d'action sociale <sup>1</sup>	35 218	35 838	+1,6%	+1,8%	556
Charges de personnel et frais assimilés <sup>2</sup>	12 043	12 204	-0,1%	+1,3%	189
Autres dépenses de gestion <sup>3</sup>	10 260	9 304	-3,3%	-9,3%	144
Atténuations de produits	2 391	2 572	+7,7%	+7,6%	40
Charges financières	840	806	-6,4%	-4,0%	13
dont intérêts de la dette	748	700	-7,1%	-6,4%	11
<b>Autres dépenses de fonctionnement</b>	<b>435</b>	<b>623</b>	<b>-8,1%</b>	<b>+43,3%</b>	<b>10</b>

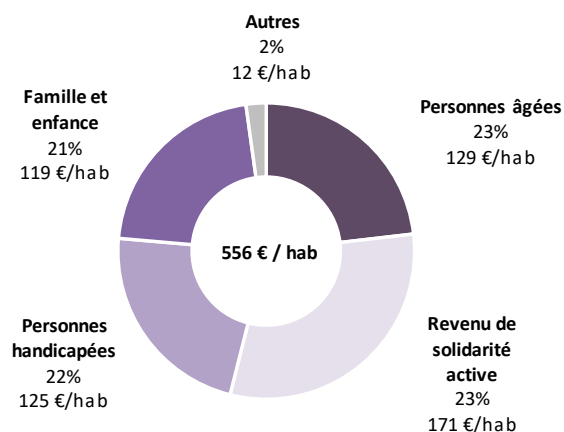
<sup>1</sup> hors dépenses de personnel hormis celles relatives aux assistants familiaux

<sup>2</sup> y compris dépenses de personnel inscrites en fonction APA et RMI/RSA

<sup>3</sup> elles englobent les charges à caractère général, les subventions versées aux tiers, les contributions obligatoires et autres participations déconnectées de la compétence sociale des départements.

En 2017, les **dépenses de fonctionnement** des départements s'établissent à 61,3 milliards d'euros et évoluent de +0,3%. Hors dépenses de transports, les dépenses de fonctionnement enregistrent une croissance de +2,1%, plus soutenue qu'en 2016 (+0,4%).

Les **dépenses d'action sociale** représentent 58% des dépenses de fonctionnement et constituent le principal poste budgétaire des départements. Ces derniers financent quatre grands domaines d'intervention.



<sup>2</sup> Hors concours au titre de la conférence des financeurs versés par la première fois en 2017, cette évolution est ramenée à +2,8%.

En 2017, les dépenses d'action sociale<sup>3</sup> s'élevèrent à 35,8 milliards d'euros et enregistrent une hausse de +1,8%, légèrement supérieure à 2016 (+1,6%). Plus précisément, il est à noter l'accélération des dépenses engagées au titre des personnes âgées et de la famille et de l'enfance et le ralentissement notable des dépenses relatives au revenu de solidarité active.

	2016	2017	Evolution		2017
	en M€	en M€	15-16	16-17	en €/hab
<b>Revenu de solidarité active</b>	<b>10 986</b>	<b>11 027</b>	<b>+2,6%</b>	<b>+0,4%</b>	<b>171</b>
dont aides à la personne	10 222	10 276	+3,2%	+0,5%	159
dont allocation au titre du RSA	10 194	10 253	+3,2%	+0,6%	159
dont autres aides à la personne	28	23	-9,9%	-15,7%	0
dont frais de séjour et d'hébergement	0	0	ns	ns	0
dont autres	764	750	-5,0%	-1,8%	12

Principale allocation de solidarité, le **revenu de solidarité active** évolue faiblement en 2017 (+0,6%, après +3,2% en 2016) sous l'effet conjoint de la baisse du nombre d'allocataires<sup>4</sup> (-0,8% en 2017) et des revalorisations intervenues (+0,3% en avril puis +1,6% en septembre). Environ 12% des allocataires du RSA se trouvent dans la situation de parents isolés et bénéficient à ce titre d'une allocation majorée : ils s'inscrivent en baisse de -1,0% en 2017. Enfin, le nombre d'allocataires du RSA jeune -moins de 1% du nombre total d'allocataires du RSA- connaît une baisse de l'ordre de -30% en 2017. Cette allocation est destinée aux 18-24 ans ayant exercé une activité professionnelle pendant au moins 2 ans à temps plein au cours des 3 ans précédant la demande d'allocation.

	2016	2017	Evolution		2017
	en M€	en M€	15-16	16-17	en €/hab
<b>Personnes âgées</b>	<b>8 092</b>	<b>8 300</b>	<b>+1,3%</b>	<b>+2,6%</b>	<b>129</b>
dont aides à la personne	5 686	5 849	+2,5%	+2,9%	91
dont allocation APA	5 594	5 752	+2,5%	+2,8%	89
dont autres aides à la personne	92	96	+6,8%	+4,7%	1
dont frais de séjour et d'hébergement	2 160	2 128	-2,5%	-1,5%	33
dont autres	246	323	+6,6%	+31,2%	5

En 2017, les dépenses consacrées aux **personnes âgées** s'établissent à 8,3 milliards d'euros et progressent de +2,6% (+1,3% en 2016). La principale aide des départements en faveur des personnes âgées transite par l'**allocation de solidarité pour l'autonomie** qui connaît une hausse de +2,8% (+2,5% en 2016). Cette augmentation reflète la progression du nombre de bénéficiaires (+1,5%<sup>5</sup>) mais également les conséquences en année pleine de la loi relative à l'adaptation

<sup>3</sup> Elles correspondent aux dépenses inscrites aux fonctions 4, 5, 54, 55 et 56 hors dépenses de personnel mais y compris la rémunération des assistants familiaux.

de la société au vieillissement qui réforme les plafonds d'aide de l'APA à domicile.

La prise en charge des **frais de séjour et d'hébergement** constitue le second levier d'intervention des départements en faveur des personnes âgées. Ces aides représentent 26% des dépenses consacrées aux personnes âgées et continuent à reculer (-1,5%, contre -2,5% en 2016) en lien notamment avec la tendance baissière du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement (-1,5% en 2017).

Enfin, il est à noter l'accélération notable des **autres dépenses** consacrées aux personnes âgées (+31,2%). Cette tendance peut être en partie imputable à la mise en place de la conférence des financeurs et aux actions de prévention de la dépendance mise en place par les départements.

	2016	2017	Evolution		2017
	en M€	en M€	15-16	16-17	en €/hab
<b>Personnes handicapées</b>	<b>7 852</b>	<b>8 046</b>	<b>+2,6%</b>	<b>+2,5%</b>	<b>125</b>
dont aides à la personne	2 224	2 295	+4,3%	+3,2%	36
dont PCH	1 754	1 846	+6,6%	+5,2%	29
dont autres aides à la personne	470	449	-3,5%	-4,3%	7
dont frais de séjour et d'hébergement	5 305	5 412	+1,9%	+2,0%	84
dont autres	323	338	+2,0%	+4,6%	5

En 2017, les dépenses allouées aux **personnes handicapées** continuent à augmenter à un rythme soutenu : elles évoluent ainsi de +2,5%, après +2,6% en 2016. Ce dynamisme traduit la hausse conjointe de la **prestation de compensation du handicap** (+5,2%, après +6,6% en 2016) et des **frais de séjour et d'hébergement** (+2,0%, contre +1,9% en 2016) qui représentent deux-tiers des dépenses engagées au titre des personnes handicapées.

Avec 1,8 milliards d'euros et 23% des dépenses consacrées aux personnes handicapées, la **prestation de compensation du handicap** constitue la principale allocation de solidarité en faveur du handicap. En lien avec l'accroissement du nombre de bénéficiaires de l'allocation (entre +4,0% et +5,0% en 2017), son rythme d'évolution reste soutenu (+5,2%) bien que décélérant par rapport à l'année précédente (+6,6%). L'**allocation compensatrice pour tierce personne** représente quant à elle 381 millions d'euros, en diminution de -5,3% en 2017.

<sup>4</sup> Résultats issus de l'enquête réalisée au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2018 auprès des départements.

<sup>5</sup> Le nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile et en établissement augmente respectivement de l'ordre de +1% et +2%.

	2016	2017	Evolution		2017
	en M€	en M€	15-16	16-17	en €/hab
<b>Famille et enfance</b>	<b>7 464</b>	<b>7 679</b>	<b>+0,3%</b>	<b>+2,9%</b>	<b>119</b>
dont aides à la personne	374	366	-2,1%	-2,3%	6
dont frais de séjour et d'hébergement	4 791	4 968	+1,5%	+3,7%	77
dont autres	2 299	2 346	-1,8%	+2,0%	36

D'un montant de 7,7 milliards d'euros, les dépenses au titre de la **famille** et de l'**enfance** regroupent l'ensemble des actions menées par les services départementaux d'aide sociale à l'enfance (aide à domicile, prévention et protection de l'enfance, hébergement des mineurs confiés à l'ASE, prise en charge des mineurs non accompagnés...). Ces dépenses sont en nette accélération : quasi-stable en 2016, elles augmentent en effet de +2,9% en 2017 sous l'effet de la hausse des **frais de séjour et d'hébergement** (+3,7%, après +1,5% en 2016). Cette situation traduit la croissance soutenue (+5,2%) des enfants accueillis à l'ASE notamment les mineurs non accompagnés dont le nombre s'est très nettement accru (+58,5%).

Enfin, les **autres dépenses d'action sociale** ne relevant pas des quatre principaux champs d'intervention des départements représentent 2% des dépenses d'action sociale et continuent à décroître (-4,5%, après -4,7% en 2016).

les dépenses d'action sociale des départements pourraient ralentir en 2018, les prévisions s'établissant à +1,1%. Hormis les dépenses consacrées au handicap, les trois autres domaines d'intervention (personnes âgées, RSA, famille et enfance) évolueraient plus favorablement qu'en 2017.

En 2017, les **charges de personnel** s'élèvent à 12,2 milliards d'euros et représentent 20% des dépenses de fonctionnement. Après s'être stabilisées en 2016, elles augmentent de +1,3% en 2017, principalement sous l'effet des revalorisations du point d'indice (+0,6% en juillet 2016 et février 2017) et de la poursuite de la mise en œuvre du Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations (PPCR).

Les **autres dépenses de gestion** représentent 9,3 milliards d'euros et diminuent de -9,3% en 2017 (-3,3% en 2016). Cela est essentiellement dû au recul des **charges à caractère général** (près de -11%) en lien avec le transfert de la compétence transports vers les régions.

Les **intérêts de la dette** s'élèvent à 700 millions d'euros en 2017 et baissent à nouveau (-6,4%, après -7,1% en 2016) en lien avec des taux très bas et la tendance baissière de l'encours de dette (-871 millions entre 2015 et 2017).

Les dépenses de fonctionnement des départements devraient être relativement stables en 2018 (-0,1%).

## BAISSE DES INVESTISSEMENTS ET POURSUITE DU DÉSENDETTEMENT

	2016	2017	Evolution		2017
	en M€	en M€	15-16	16-17	en €/hab
<b>Dépenses d'investissement hors dette</b>	<b>9 212</b>	<b>9 124</b>	<b>-4,9%</b>	<b>-1,0%</b>	<b>142</b>
dont dépenses d'équipement brut	5 530	5 436	-3,4%	-1,7%	84
dont subventions d'équipement versées	3 379	3 397	-8,7%	+0,5%	53
dont autres dépenses d'investissement	302	291	+15,5%	-3,6%	5
<b>Recettes d'investissement hors emprunts</b>	<b>2 414</b>	<b>2 299</b>	<b>-12,6%</b>	<b>-4,8%</b>	<b>36</b>
dont subventions d'investissement	1 223	1 197	-8,8%	-2,1%	19
dont dotations, fonds divers et réserves	886	841	-20,1%	-5,0%	13
dont autres recettes d'investissement	305	260	-2,5%	-14,5%	4
<b>Encours de dette au 31 décembre</b>	<b>33 450</b>	<b>32 844</b>	<b>-0,8%</b>	<b>-1,8%</b>	<b>510</b>

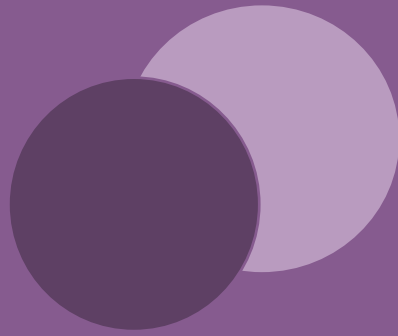
En 2017, les **dépenses d'investissement hors dette** continuent à baisser (-1,0%, après -4,9% en 2016) pour s'établir à 9,1 milliards d'euros. Ce repli s'explique avant tout par la baisse des dépenses d'équipement brut (-1,7%) qui concentrent 60% des investissements. En revanche, les **subventions d'équipement versées** se maintiendraient en 2017 (+0,5%).

En parallèle, les **recettes d'investissement hors emprunts** sont également en décroissance (-4,8%, après -12,6% en 2016), recul qui concerne l'ensemble des postes budgétaires.

En baisse constante depuis 2010, les dépenses d'investissement hors dette devraient connaître un rebond en 2018 (+3,8%).

	2016	2017	Financement de l'investissement (en %)	
	en M€	en M€	2016	2017
<b>Dépenses d'investissement hors dette</b>	<b>9 212</b>	<b>9 124</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Epargne brute</b>	<b>8 037</b>	<b>7 874</b>	<b>87%</b>	<b>86%</b>
<b>Recettes d'investissement hors emprunts</b>	<b>2 414</b>	<b>2 299</b>	<b>26%</b>	<b>25%</b>
<b>Flux net de dette</b>	<b>-338</b>	<b>-802</b>	<b>-4%</b>	<b>-9%</b>
Emprunts nouveaux	2 830	2 500	-	-
Remboursement du capital de la dette	3 168	3 302	-	-
<b>Variation du fonds de roulement (a) - (b)</b>	<b>-900</b>	<b>-247</b>	<b>-10%</b>	<b>-3%</b>
Fonds de roulement au 1er janvier (a)	2 900	3 810	-	-
Fonds de roulement au 31 décembre (b)	3 801	4 057	-	-

Les **ressources propres** des départements, c'est-à-dire l'épargne brute et les recettes d'investissement hors emprunts, financent intégralement les dépenses d'investissement hors dette en 2017. Les départements continuent donc à se désendetter (baisse de l'**encours de dette** de -1,8%, après -0,8% en 2016) et voient leur trésorerie abonder de 247 millions d'euros (900 millions d'euros en 2016).



**CONTACT :**

Jérôme BARBERET : Directeur des études

Rachel BRUEL : Responsable base de données

Céline LARQUEY : Directrice Générale

[contact@cabinet-fsl.fr](mailto:contact@cabinet-fsl.fr)

<https://cabinet-fsl.fr/>

Toute reproduction, partielle ou totale, du présent document doit s'accompagner de la mention « Cabinet FSL ».